

# LE GRAND HÉRON



Vol. 20 Numéro 1

ÉDITION 20<sup>ième</sup> ANNIVERSAIRE

Juin 2015

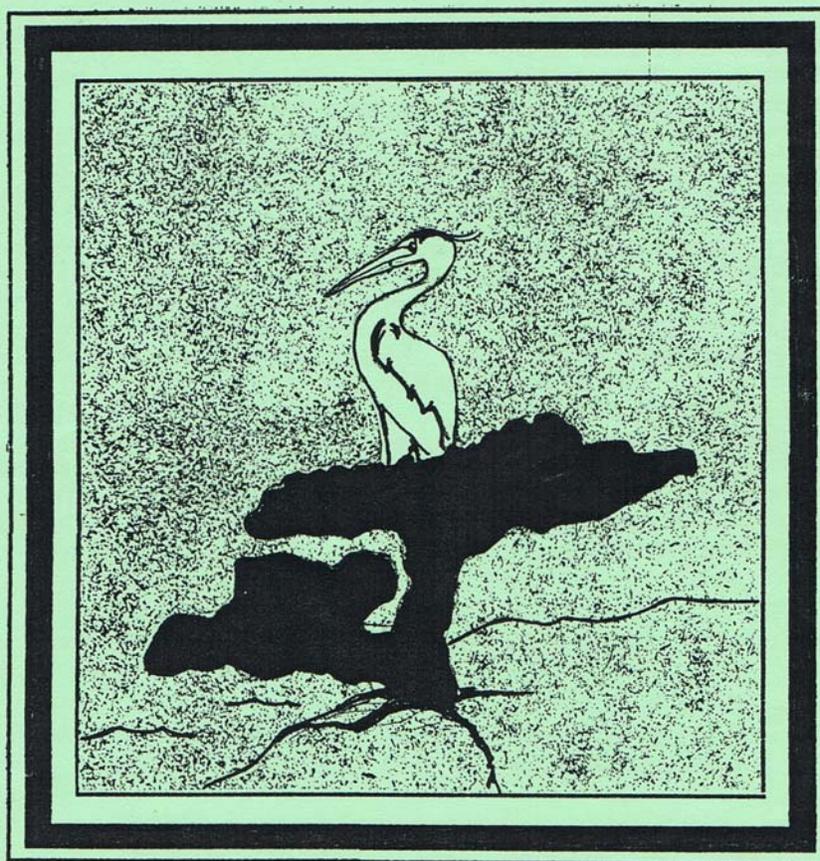
LE JOURNAL DE DUPARQUET

JOURNAL DE DUPARQUET

Volume 1. no.1

ÉDITION DE MAI 1996

## LE GRAND HERON



### SOMMAIRE

<i>SCÈNE MUNICIPALE</i>	<i>PAGE 2</i>	<i>BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 3</i>	<i>POURVOIRIE DES ÎLES / RÉSEAU BIBLIO</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>À L'HÔTEL DE VILLE</i>	<i>PAGE 4</i>	<i>INFO À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>DE TOUT ET DE RIEN</i>	<i>PAGE 5</i>	<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 6</i>	<i>LES CERCLES DE FERMIÈRES</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)</i>	<i>PAGE 7</i>	<i>LES PETITES ANNONCES</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>BEAU TEMPS / WEB</i>	<i>PAGE 8</i>	<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 15</i>
		<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



# SCÈNE MUNICIPALE



Gilbert Rivard

Je me permets de faire un léger retour sur le passé. Légalement comme ville ou municipalité, Duparquet a été créée en 1933; les lettres patentes datent de cette année, mais les activités minières et la découverte du gisement minier par John Beattie ont débuté vers les années 1917. En 1932, la mine était le plus gros producteur d'or au Canada. Ceci est inscrit dans le rapport annuel du gouvernement en place du temps. La population a fluctué avec les cycles économiques, ce qui est normal dans une municipalité mono industrielle. Actuellement nous sommes dans un creux de la vague pour ce qui est de la population et nous nous devons de faire un effort en développant le milieu résidentiel du secteur urbain et de trouver un moyen d'intéresser de jeunes familles à s'y établir.

Après la fermeture de la mine au début des années 1960, les dirigeants du temps ont opté pour développer le secteur villégiature, ce qui fut selon moi une excellente décision. Aujourd'hui, la bande riveraine compte plus de 150 maisons, 2 pourvoiries, un camping et il n'y a plus de terrains disponibles. C'est bien facile à comprendre quand on sait que le lac Duparquet fait partie des 8 plus beaux lacs à caractère faunique de l'Abitibi-Témiscamingue, le seul en Abitibi-Ouest.

Un peu plus près de nous dans les années 90, la ville développait la rue des Sables où tous les terrains disponibles furent construits ainsi que l'école primaire, le Maillon. Actuellement, nous avons en développement une nouvelle rue, l'Avenue du Boisé où il y a une possibilité de 14 terrains; 7 sont actuellement disponibles dont 3 ont trouvé preneurs. Il en reste 4 de disponibles à un prix fort intéressant et les 7 autres seront disponibles d'ici la fin de l'été ou au début de l'an prochain; avis aux intéressés si vous cherchez un endroit pour vous établir, Duparquet vous attend et vous y retrouverez tous les services qu'une municipalité peut offrir : aqueduc, égouts pluviaux et sanitaires, traitement des eaux usées, voirie, déneigement, école primaire, garderie, bibliothèque, église, service des loisirs, terrain de jeux, tennis, patinoire, gym, CLSC, Caisse Populaire, bureau de poste, dépanneur, garage, brigade d'incendie, terrain de golf, camping, club de l'âge d'or etc.

Vous cherchez un endroit convivial où vous installer? Duparquet est l'endroit tout indiqué.

Comme à chaque année, lors de la semaine des municipalités, la ville rend hommage à une personne qui s'est démarquée par son engagement et son dévouement auprès de la communauté. Cette année, le conseil a arrêté son choix sur celui de Sœur Stella Deslongchamps qui a œuvré au cours des 30 dernières années à Duparquet en enseignement et à la Fabrique Saint-Albert-le-Grand. Félicitations et bonne retraite bien méritée.

L'Association Touristique régionale en collaboration avec le groupe Valorisation Abitibi-Témiscamingue a mis de l'avant la promotion Culturat et demande à chaque municipalité et citoyen de participer en décorant nos propriétés ou autres en bleu avec des fleurs ou toutes autres décorations jugées à propos, et en juillet, il y aura des gagnants qui seront choisis. Alors il serait fort agréable de voir un gagnant de Duparquet.

Bonne saison estivale à tous!



# CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



Du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2015

**GAGNEZ-Y**

**AVEC LE FINANCEMENT  
PRÊT-À-CONDUIRE  
DESJARDINS**

## CONCOURS GAGNEZ-Y

### Pour participer

Financez l'achat de votre prochain véhicule avec le Prêt-à-conduire Desjardins chez un marchand ou concessionnaire participant entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août 2015.

### POURQUOI CHOISIR LE PRÊT-À-CONDUIRE DESJARDINS ?

Unique et économique, le Prêt-à-conduire Desjardins vous offre plusieurs avantages lors de l'achat d'une automobile ou d'un véhicule récréatif neuf ou d'occasion. Il inclut :

- Une assurance vie, **sans frais additionnels** (*Certaines conditions s'appliquent.*)
- L'assistance routière automobile **gratuite d'une durée de 1 an** (*Certaines conditions s'appliquent.*)
- Un **rabais exclusif** applicable sur l'assurance de votre véhicule (*Certaines conditions s'appliquent.*)
- Un taux **concurrentiel**

LE FINANCEMENT PRÊT-À-CONDUIRE DESJARDINS EST OFFERT EN EXCLUSIVITÉ CHEZ LES MARCHANDS ET CONCESSIONNAIRES.

### DEMANDEZ-LE !

Pour en savoir plus sur les nombreux avantages du financement Prêt-à-conduire Desjardins, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou visitez [desjardins.com/pre-a-conduire](http://desjardins.com/pre-a-conduire)

## Choisir le bon forfait!

Minimisez les frais de service sur vos transactions courantes en choisissant un des forfaits avantageux de Desjardins.

Peu importe le nombre de transactions que vous effectuez chaque mois, Desjardins a le forfait qui vous permettra d'économiser sur vos frais de service. Aucune autre institution financière ne vous en offre autant !

Pour choisir le forfait transactionnel qui vous convient, rencontrez sans tarder votre conseiller, composez le 1 800 CAISSES ou visitez [desjardins.com/forfaits](http://desjardins.com/forfaits)

**À titre de membre Desjardins,  
vous bénéficiez automatiquement  
de nombreux avantages exclusifs.**

Les services d'assistance font partie de ces avantages exclusifs.

Ils comprennent :

- l'Assistance voyage;
- l'Assistance succession;
- l'Assistance vol d'identité;
- l'Assistance routière pour les jeunes, détenteurs d'une assurance auto.

Gratuits et disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les services d'assistance Desjardins sont là pour vous prêter main-forte au moment où vous en avez besoin.

**Être membre Desjardins a ses avantages !**



# À L'HOTEL DE VILLE !



## VISION « FAMILLE ET AINÉS »

Le Comité de pilotage de la « Politique familiale et des aînés » a procédé dernièrement au sondage offert à la population afin de déterminer la satisfaction des services offerts. Dans le cadre de ce sondage, il y a eu 70 personnes qui ont répondu et une soixantaine de ces personnes ont signé le sondage afin de participer au tirage des prix de participation. Voici donc les grands gagnants de ce tirage qui a eu lieu mercredi le 27 mai à 18 h 00 à la Maison des jeunes au Centre des Loisirs :

**GAGNANTS :** Monsieur Fernand Picard, Madame Johanne St-Onge, Madame Guylaine Gagné, Mademoiselle Virginie St-Pierre, Madame Laurette Lebel, Madame Wandalina Therrien, Madame Marlène Doroftei, Monsieur Sunny Therrien.

Le Comité de pilotage remercie grandement les personnes qui ont répondu au sondage, et prochainement, les résultats seront compilés et analysés par le Comité, pour finalement arriver à établir la « Politique familiale et des aînés » à Duparquet à la fin de l'automne 2015.

## FEU À CIEL OUVERT ET BRÛLAGE DE MATÉRIAUX

L'annonce de la période estivale nous fait rêver d'un feu de camp en bonne compagnie ! Pour ne pas que notre rêve tourne au cauchemar, vérifiez la réglementation à cet effet. Dans le cadre du *règlement de la Ville de Duparquet sur la prévention des incendies et les interventions particulières (no.04-2011)*, **tout brûlage de matériaux de construction, de matériaux à base d'hydrocarbure ou de caoutchouc est interdit à Duparquet.**

### **De plus, le règlement permet les feux à ciel ouvert dans certaines conditions :**

\*Dans les appareils de cuisson en plein air, tels les barbecues et autres appareils prévus à cette fin.

\*Il est permis de faire un feu dans des contenants en métal, tels que des barils et contenants de même nature.

\**Le règlement* permet également de faire un feu dans des aménagements faits de matériaux non combustibles, tels que pierres, briques ou autres installations de même nature.

Dans ce cas, vous devez alors respecter les conditions de sécheresses émises par la *Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)*. Lorsque les risques d'incendie sont trop élevés, il faut s'abstenir de faire un feu à ciel ouvert. Pour plus d'informations, contactez-nous à l'Hôtel de Ville.

En terminant, nous vous souhaitons de passer une très belle période estivale !!

*Lise Boucher,*

Directrice générale et secrétaire-trésorière  
819 948-2266 poste 221





# DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour



On l'appelle communément "fleur de creek"

(*Caltha palustris* ou marsh marigold). Elle fait partie de la famille des renonculacées. Elle pousse dans les fossés humides. On peut en voir le long du chemin du lac Duparquet et un peu partout dans les endroits humides. Elle a de très belles fleurs d'un beau jaune doré qui se pointent à chaque printemps. Toutes les parties de cette plante sont considérées comme toxiques. On est quand même chanceux de voir cette petite



plante indigène dans nos parages pour égayer les premiers jours de nos printemps tardifs!

Recette d'herbicide naturel très efficace :

Ingrédients : 1 gallon de vinaigre blanc + 2 tasses de sel d'epsom et ¼ de tasse de savon à vaisselle. Mettre dans une petite bouteille à spray. Essayez cette solution sur les mauvaises herbes seulement (entre les trottoirs). Attention! Peut endommager la pelouse. Ne pas appliquer près des racines d'arbustes et de fleurs.

Nettoyer les stores avec un bas de coton enduit d'une eau savonneuse.



Faites tremper la pomme de douche en l'entourant d'un sac de plastique contenant du vinaigre blanc.



Mettre une pincée de sel d'epsom au pied des plants de tomates, le sel d'epsom étant une bonne source de magnésium.

Récupération : les rouleaux de papier de toilette vides peuvent servir pour y semer les graines de légumes ou de fleurs ou encore partir des boutures et de plus elles sont biodégradables dans le sol.

Pour détruire les perce-oreilles (petites créatures de nuit qui font des dommages dans le jardin (qui n'en a pas!) Mais qui ont quand même leur utilité en détruisant d'autres insectes nuisibles . Faites des trappes de perce-oreilles : sur le côté d'un pot de plastique faire un trou, ensuite mettre un peu de beurre d'arachides en dedans du couvert et un peu de sauce soya mélangée à de l'huile de cuisson. Fermer le couvert. Le lendemain les perce-oreilles se seront noyés dans le pot.

Faites pousser de la mousse sur les roches du jardin en appliquant ce mélange :

Bière + sucre + un peu de mousse. Passer le tout au mélangeur et appliquer sur les roches avec un pinceau. La mousse poussera dans quelque temps.



Débloquez le drain du bain ou du lavabo avec ce mélange : 1 tasse de bicarbonate de soude (soda), 1 tasse de sel et 1 tasse de vinaigre. Versez dans le drain...attendre 15 minutes; ensuite rincez avec de l'eau très chaude.

Bon été!





# IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain



## Fern's Cabins

(La pourvoirie Fern)

Fernand Perras est originaire d'Embrun, une petite ville agricole, à majorité francophone, de l'Est de l'Ontario, située près d'Ottawa. C'est à lui que devait revenir la ferme familiale, mais ses problèmes d'asthme faisaient qu'il avait beaucoup de difficulté à respirer à l'intérieur de l'étable, notamment à cause de la senteur des animaux. Il s'est vite aperçu qu'il ne pourrait jamais prendre la relève de son père.

Il est alors allé demeurer à Montréal quelque temps, et a travaillé environ six mois au magasin Eaton, jusqu'à ce qu'une de ses sœurs l'informe qu'un cours de barbier se donnait rue St-Laurent et que ça lui ferait peut-être un bon métier à apprendre. Il a décidé de tenter sa chance et a réussi le cours avec succès. Il a travaillé quelque temps dans un salon de barbier de Coaticook, et chez un Monsieur Bellehumeur à Parent, petite ville située le long de la ligne ferroviaire du CN entre la Tuque en haute-Mauricie et Senneterre en Abitibi.

Après 3 mois, M. Bellehumeur a vendu son salon de barbier et Fernand s'est fait offrir un emploi, toujours comme barbier, mais à Duparquet pour Lionel Pelletier. Il a pris le train pour La Sarre le 28 février 1950 afin de se rendre à Duparquet où il a demeuré presque un an dans une chambre de l'hôtel Goldfield. Quelque temps après, M. Pelletier qui venait d'acheter le garage Beausoleil près de l'église sur la rue principale lui a offert d'acheter sa « Barber Shop » et sa maison attenante sur la rue Desmarais à côté de l'hôtel Ritz. Fernand a opéré son salon de barbier et a loué la maison quelque temps; il en a pris possession lorsqu'il s'est marié en 1952. Il a par la suite ajouté un deuxième étage à la maison et fait un nouveau solage ainsi que la finition en « Stuko » en 1963.



Peu après la fermeture de la mine Beattie en 1956-57, les affaires baissaient un peu. A cette époque, plusieurs chasseurs et pêcheurs américains allaient au lac Hébécourt par l'entremise d'un monsieur Coté, pourvoyeur de La Sarre. Il y avait alors une grande demande pour des locations de chalets pour des clients, surtout originaires des États du Nord-est, entre autre de l'Ohio, et Fernand décida de construire, avec Laurent Hamel, le premier chalet de location en 1958 de ce qui allait devenir « Fern's cabins » et plus tard la Pourvoirie Fern.

La demande était très forte et il construisait à tous les 3 ans un nouveau chalet; il ajouta même pour ses clients une roulotte qu'il louait et qui était située dans le camping de la chambre de commerce de Duparquet. Il a ensuite construit un sixième chalet, dans la baie voisine, près de l'actuel chemin Montcalm ou justement, Montcalm Gionet était installé. Au cours des années, plusieurs choses se sont ajoutées, dont des quais pour que les plaisanciers et les pêcheurs puissent y louer des emplacements pour leurs embarcations. Il y avait aussi un service de pompe à essence pour les bateaux et un cabanon pour arranger les poissons. Une fois tous ces chalets complétés, il a ajouté son « office » où il recevait les clients, vendait des agrès de pêche et toutes sortes de choses. Il continuait tout de même à opérer son métier de barbier à l'occasion, ne pouvant pas toujours être à son « barber shop » de la rue



## IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)



Desmarais durant l'été, par manque de temps.... L'hiver, il louait des cabanes à pêche et offrait un service de perçage de trous en plus d'autres services. Il avait aussi des camps de chasse à louer dont un était situé dans la baie Vachon et un autre sur la rivière Kanasuta.



Le terrain où se situe la pourvoirie était loué de la mine Beattie, car le ministère des Terres et Forêts refusait de donner la permission de l'acheter à cause de la loi des 3 chaînes, une vieille loi datant de 1884, qui stipulait que l'État se réservait une lisière de 198 pieds à partir de la ligne des hautes eaux naturelles sur des terrains riverains appartenant à des particuliers. Cette loi a été abolie en 1987. La mine Beattie n'était pas vraiment d'accord pour que Fernand construise des chalets à cet endroit, mais comme Fernand allait à la chasse avec le gérant de la mine, Reginald « Redg » Gilhuly, cela a facilité beaucoup les choses. Par la suite, il a eu l'autorisation du ministère d'acheter le terrain.

Au cours des ans, il a vendu son chalet numéro 6 qui était situé dans la baie voisine, car ce n'était pas très pratique à opérer étant donné la distance qui le séparait des autres; dans les mêmes temps, il a aussi cessé de louer sa roulotte au camping. L'automne, Fernand guidait souvent des Américains chasseurs d'outarde dans les champs des villages environnants, jusque dans le coin de La Reine au nord de La Sarre. Le printemps, c'était la chasse à l'ours qui était populaire. Il fallait également qu'il s'occupe à appâter à différents endroits où il envoyait les chasseurs.

Le travail ne manquait pas; Fernand était un bourreau de travail; il était sur place très tôt le matin jusqu'à très tard le soir. Il connaissait tout le monde, il était toujours de bonne humeur et il aimait jouer des tours. Tout le monde se souvient de sa fameuse cage à mangouste, ou plus d'un se sont faits prendre. La mangouste est un petit mammifère originaire d'Asie, qui a une réputation d'être très vorace et qui est un des seuls animaux à s'attaquer au serpent venimeux.....Sa cage comprenait une petite cabane où l'on pouvait distinguer à l'intérieur un petit bout de fourrure sensé être la mangouste.....Pleins d'avertissements écrits en anglais un peu partout sur la cage tel que « DANGER MONGOOSE » ou « SNAKE EATER » invitaient les gens à être prudents et à ne pas s'approcher de la cage.....Fernand plaçait les gens devant la cage, à un endroit précis, et prenait un petit bâton qu'il entraînait dans la cabane, afin de soi-disant faire sortir le petit animal féroce..... Le tout en donnant plusieurs avertissements afin que les gens ne s'approchent pas trop de la cage, pour ne pas se faire mordre.....En fait, avec son bâton, il actionnait le déclencheur d'un mécanisme à ressort dissimulé, qui ouvrait rapidement une trappe et qui projetait en un éclair la boule de fourrure directement sur la personne qui se trouvait devant, et qui, plus souvent qu'autrement, paniquait en se débattant et en criant !

Plusieurs personnes se sont faites prendre à ce petit jeu, et la compagnie d'assurance de la pourvoirie a même demandé à Fernand de ne plus utiliser sa cage après qu'une personne se soit blessée en tentant d'échapper à la fausse mangouste qui lui arrivait dessus ! Le représentant de la compagnie a même ajouté qu'il n'avait jamais vu une telle réclamation à cause d'une chose comme ça !



# BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert



Résumé des journées les plus chaudes et des journées les moins chaudes pour les mois de juillet, août et septembre 2014.

Journées les plus chaudes pour juillet :

Le 22 : 31° C  
Les 1-10-12-18-19-20 et 21 : 27° C

Journées ensoleillées : 18  
Journées pluvieuses : 5

Journées les plus chaudes pour septembre :

Le 7 : 25° C  
Le 8 : 26° C

Journées les moins chaudes :

Le 9 : 12° C  
Le 16 : 13° C

Journées ensoleillées : 20  
Journées pluvieuses : 11

Journées les moins chaudes :

Le 29 : 4° C  
Les 13-17 et 18 : 7° C

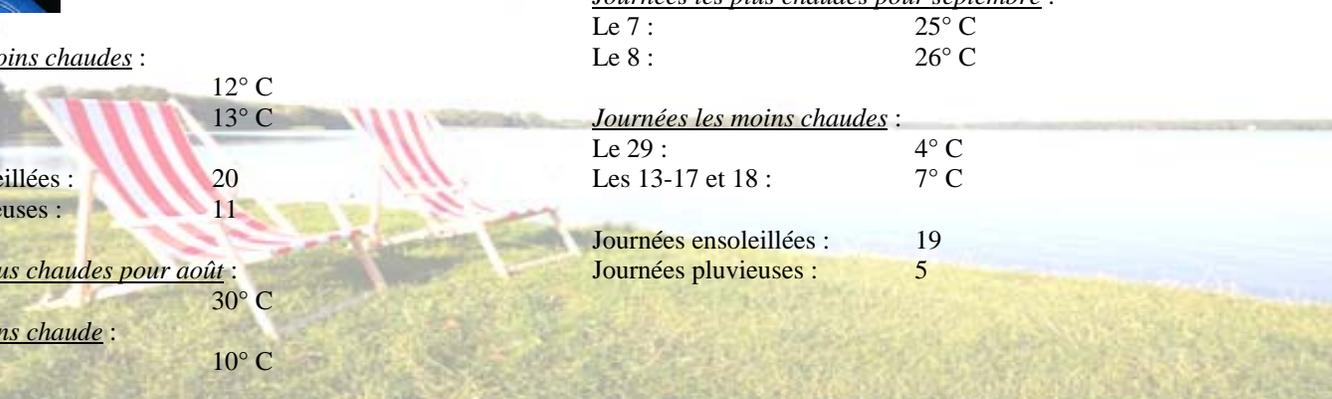
Journées ensoleillées : 19  
Journées pluvieuses : 5

Journées les plus chaudes pour août :

Le 1<sup>er</sup> : 30° C

Journée la moins chaude :

Le 13 : 10° C



## LE P'TIT COIN DU WEB

Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique "juste un click" des éditions passées qui était similaire à celle-ci.

Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à : [gilbenic26@gmail.com](mailto:gilbenic26@gmail.com) et je les publierai.



<http://www.trucsdegrandmere.com/>

Les trucs de grand-mère, ces fameux "remèdes de bonne femme"!



<http://www.equiterre.org/>

Guide pratique des trucs et conseils en horticulture écologique.

<http://articles.softonic.fr/2013-04-11-15-pages-les-plus-etrangees>



<http://quebecoiseaux.org/index.php/component/oiseauxrares/>

Page des oiseaux rares au Québec





# BIBLIOTHÈQUE



*Carmen Lacroix*

## NOUVEAUTÉ

**Suite au nouveau site du Réseau biblio, certaines actions à partir de la maison sont maintenant disponibles : devenir membre, faire des demandes spéciales et aussi des réservations. Le site : [www.mabiblio.quebec](http://www.mabiblio.quebec). Trouvez la bibliothèque de Duparquet et amusez-vous.**

### **Horaire d'été :**

*Fermé les 23 et 24 juin. Ouvert seulement les MARDIS pendant les mois de juillet et août. De retour à l'horaire habituel le 1<sup>er</sup> septembre 2015.*

**« Avoir sa place n'a pas d'âge »**

**Cette exposition sera à la biblio du 10 au 26 juin : mardi et jeudi de 18h30 à 20h et mercredi de 14h à 16h.**

Ce concept original composé de 7 affiches accompagnées de 7 capsules audio parfois bouleversantes a été produit par 25 étudiants.

L'objectif est de sensibiliser le grand public à lutter contre l'âgisme.

### **Nouveautés :**

*Personne ne le croira de Patricia MacDonald*

*Risque de Kathy Reichs*

*Le dernier combat de Raymond Gravel par Carl Marchand*

### **Voici des dons reçus :**

*Deuil interdit par Michael Connelly*

*Ressac mortel par A.J. Waines*

*Une tasse de réconfort par Colleen Sell*

*L'écorcheur de Portland par James Hagman*

*13 ½ par Nevada Barr*



*Si 1.5 heure de bénévolat par mois vous intéresse, parlez-en à une bénévole impliquée. Vous êtes les bienvenus.*



# POURVOIRIE DES ILES - LE CHAMPÊTRE



**Vous souhaitez organiser une réunion de famille , un évènement spécial ?**

**La Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet :**

Ouvert à l'année

**Nouveautés :** *salade de poulet, thon ou saumon, nachos et pizza 9 po ou 14 po.*

*" Drinks " d'été MARGARITA, PINA COLADA, DAIQUIRI AUX FRAISES (avec ou sans alcool) ET CAPPUCINO GLACÉ !*

*Les jeudis et vendredis, 5 à 7 sur la terrasse!*

**VENDREDI 19 JUIN SOUPER DE HOMARD :**

Bisque, homard, salade, riz et beurre à l'ail avec dessert du chef, thé /café 50,00\$ + taxes.

**OFFREZ UN CERTIFICAT CADEAU!**

*Location de chalets, d'unités de motel, de chaloupes ainsi que randonnées de ponton. Pour infos : 819-948-2420*

La Pourvoirie des Îles du lac Duparquet et son restaurant Le Champêtre

774, chemin des Pourvoiries, Duparquet, (Québec) J0Z 1W0 – Tél: 819-948-2420 Fax: 819-948-2424

[www.facebook.com/pourvoiriedesiles](http://www.facebook.com/pourvoiriedesiles) - [www.pourvoiriedesiles.com](http://www.pourvoiriedesiles.com)

## **Le Champêtre**

Heures d'ouverture du restaurant :

### **Saison estivale**

Lundi - mardi et mercredi : fermé  
(ouverture possible pour groupe)

Jeudi	11h00 à 20h00
Vendredi	11h00 à 20h00
Samedi	8h00 à 20h00
Dimanche	8h00 à 20h00

Notez que le restaurant ne ferme pas à 20h00; nous prenons des commandes jusqu'à 20h00



## **Voici comment un nouvel abonné pourra s'inscrire à nos nouveaux services en ligne**

- Il va sur le site : [www.mabiblio.quebec](http://www.mabiblio.quebec)
- Il clique sur *M'abonner*
- Il complète le formulaire en ligne, choisit sa municipalité et clique sur *M'inscrire*. Cet abonnement est valide pour 15 jours. Dans ce délai, il doit aller à sa bibliothèque pour confirmer son abonnement.
- Par contre il peut, dès maintenant, emprunter des livres numériques, faire des demandes spéciales (PEB) ou des réservations de livres en ligne avec son numéro d'abonné temporaire.

Nous croyons que ce nouvel outil aidera l'ensemble des bibliothèques à développer leurs services aux abonnés puisqu'avec le Réseau BIBLIO ... on vous amène à lire au

[www.mabiblio.quebec](http://www.mabiblio.quebec)

Faites-le savoir!



# INFO À LA POPULATION



## NOUVELLES HEURES

### Horaire des services au CLSC

**Pour les prélèvements, prendre rendez-vous**  
au 819 787-2216, poste 233

#### Duparquet

Services courants :  
Mardi, 13h30 à 15h30,  
Mercredi, 13h30 à 15h00  
Jeudi 13h00 à 15h00

**Prélèvements sur rendez-vous :**  
Jeudi de 8h00 à 10h00

#### Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,  
Vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

**Prélèvements sur rendez-vous :**  
Mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

#### Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

**Prélèvements sur rendez-vous :**  
Mercredi de 8h00 à 10h00

*Horaire de bureau de la ville :*

*mardi, mercredi et jeudi*

*de 9h00 à 16h00*

*Inspecteur municipal :*

*prendre rendez-vous*

*au 948-2266*

*Assemblées : 1<sup>er</sup> mardi du mois*

*Bac de recyclage de peinture :*

*garage municipal*

## *Salon d'esthétique*



*Rachelle Cloutier Enr.*

*21 rue Gauthier, Duparquet*

*Soins du Visage – Électrolyse*

*Épilation à la cire ou sucre*

*Maquillage – Manucure – soins des pieds*

*Produits utilisés : Marcel de sèvres*

*Esthéticienne, électrolyste certifiée depuis plus  
de 25 ans d'expérience à votre service*

*Certificat cadeau disponible*

*Pour un rendez-vous!*

*Tél : 819-948-2297*

*Au plaisir de vous servir!*



Le 7 avril dernier, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle de l'école du Maillon se sont rassemblés au pavillon de Roquemaure pour une compétition amicale d'athlétisme. Bien que tous les élèves aient bien participé, certains se sont démarqués et ont eu la chance de participer le 14 avril dernier à la compétition locale d'athlétisme qui se déroulait à La Sarre et qui accueillait tous les élèves des écoles de la Commission scolaire du Lac-Abitibi. Je voudrais prendre le temps de féliciter et de remercier les élèves pour leurs belles performances mais aussi pour la manière exemplaire avec laquelle ils ont représenté nos pavillons. Je suis fière de vous qui vous ayez ou non une médaille au cou!

### **Pavillon de Duparquet**

Stacy Audet-Gravel

**Médaille d'argent au poids  
Médaille de bronze au 150m**  
4<sup>e</sup> position au lancer du disque

Jacob Potvin

**Médaille d'argent au saut en hauteur  
Médaille d'argent au saut en longueur**

Kelly-Ann Boutin

**médaille de bronze au disque  
médaille de bronze au poids**  
6<sup>e</sup> au 80m sprint



# MESSAGE DE LA FABRIQUE



## Baptême

A partir de juin 2015, les baptêmes auront lieu le dimanche durant la célébration de la messe et les parents devront avoir en main le certificat de naissance du bébé à être baptisé.

Seulement 1 ou 2 bébés peuvent être baptisés par dimanche.

Nous ferons 4 préparations au baptême durant l'année. Les parents pourront retenir une date pour la célébration du baptême selon l'horaire des messes car il est à noter qu'il n'y a pas de messe à tous les dimanches.



Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer avec Pierrette Lafontaine au 819-948-2458, par courriel à : [pilaf953@hotmail.com](mailto:pilaf953@hotmail.com) ou message sur facebook.

Le prochain baptême à Duparquet aura lieu le 21 juin 2015.

## Avis de décès

Est décédé le 16 Octobre 2014 à Hamilton, à l'âge de 62 ans, monsieur Jean-Claude Côté, fils de feu Claude Côté et Albertine Gagnon ; il était le frère de Yvon anciennement de notre paroisse ainsi que de Michel de notre paroisse. Les funérailles ont eu lieu le 16 mai 2015.

Est décédé le 17 avril 2015 au Centre d'hébergement de Val D'Or, à l'âge de 73 ans, madame Cécile Lévesque, fille de feu Albert Lévesque et de feu Rose-Anna St-Pierre. Elle était la sœur de

Monique Lévesque Baril anciennement de notre paroisse et la tante de Tiffany Baril de notre paroisse.

Est décédé le 23 avril 2015, à l'âge de 78 ans, monsieur Gérard Farrell. Il était le frère de Donald Farrell, époux de Laurene Gauthier de notre paroisse.

Est décédé le 5 mai 2015 à Lac Mégantic à l'âge de 68 ans, madame Monique Choquette anciennement de notre paroisse. Elle laisse dans le deuil ses filles Josée et France. La cérémonie d'adieu a eu lieu le 11 mai 2015 à Lac Mégantic.

Est décédé le 6 mai 2015 à l'âge de 88 ans, monsieur Laurent Hamel de notre paroisse. Il laisse dans le deuil ses enfants : Jacques, Suzanne et Sylvie ainsi que sa petite-fille Annie Préville (Steve Leblond) de notre paroisse. Les funérailles ont eu lieu le 9 mai 2015.

Est décédé le 22 mai 2015 à Rouyn-Noranda à l'âge de 64 ans, monsieur Claude Sanesac. Il était l'époux de Solange Massicotte et le beau-frère de Chantal Massicotte et de Michel Barrette de notre paroisse. Les funérailles ont eu lieu le 28 mai 2015.

Nos sympathies aux familles touchées par ces décès.

## Horaire des messes et célébrations

21 juin 11h00	Messe	16 août 11h00	Messe
28 juin 11h00	Messe	23 août 11h00	Messe
05 juil. 11h00	Célébration de la Parole	30 août 11h00	Célébration de la Parole
12 juil. 11h00	Messe	06 sept. 11h00	Messe
19 juil. 11h00	Messe	13 sept. 11h00	Messe
<u>26 juil. 15h00</u>	<u>Messe à Roquemaure</u>	20 sept. 11h00	Messe
02 août 11h00	Célébration de la Parole	27 sept. 11h00	Célébration de la Parole
09 août 11h00	Messe		



# LES CERCLES DE FERMIÈRES DU QUÉBEC



## **L'après guerre**

Les problèmes d'après-guerre sont nombreux et l'on espère que les Cercles de Fermières seront le roc pour édifier la restructuration économique. Quelques initiatives intéressantes voient le jour: l'achat des produits de chez nous, une campagne pour une meilleure nutrition, la mise sur pied de bibliothèques dans les villages et des comptoirs de vente d'articles artisanaux. L'organisation des Cercles en Fédérations permet de répondre aux besoins par région et aux aspirations de leurs membres. C'est ainsi que des priorités s'installent. Certaines membres priorisent l'artisanat, d'autres les jardins et potagers ou encore les questions sociales.

## **Désengagement du ministère de l'Agriculture et incorporation**

C'est au début des années 1960 que la tendance à doter l'Association de structures décisionnelles, qui avait commencé vers les années 1940, prend vraiment corps. C'est la Révolution tranquille et le Québec connaît des changements majeurs. La décentralisation et la régionalisation sont à l'honneur. Il est certain que cela se répercutera sur les Cercles de Fermières du Québec. Comme les Cercles ne sont plus formés majoritairement de membres vivant sur les terres, on doit revoir les critères de subvention. C'est le début du désengagement du Ministère de l'Agriculture.

Les Cercles sont sur la voie de l'autonomie. Les 23 Fédérations du moment tentent de mieux se coordonner dans leur action. Un conseil général formé de sept membres élues pour un an par les présidentes de Fédérations voit le jour en 1961. Le but: doter l'Association d'un organisme de direction qui assurera entre les Congrès le suivi des affaires courantes et les décisions qui s'imposent. On essaie de prévoir dans la nouvelle structure une certaine rotation des membres, surtout pour remédier au manque de relève. De nombreux comités sont mis sur pied afin d'être plus près des besoins des Cercles.

En 1965, c'est le 50<sup>e</sup> anniversaire des Cercles de Fermières du Québec. Lors de cette fête, on mentionne que les Cercles veulent s'adapter aux exigences nouvelles de la famille et de la gestion ménagère. L'Association choisira l'autonomie que lui donne une Charte et étudiera la question à partir de 1963. L'incorporation a lieu finalement en mai 1968. À ce moment, 760 Cercles se partagent 56 000 membres.

Voici les buts qui ont été définis par la Charte: 1. Promouvoir, protéger et développer de toutes les manières possibles les intérêts matériels, culturels et sociaux des Fermières. Pour ce faire, les Cercles doivent organiser des réunions, conférences et échanges de points de vue. 2. Regrouper les femmes de tous les milieux - sociaux, ruraux, agricoles et urbains - exerçant des activités sociales, ménagères, agricoles et similaires. 3. Promouvoir le développement moral, culturel et social de la femme et assurer la stabilité des foyers par son influence dans la famille et la société. 4. Chercher à vulgariser les techniques ménagères et agricoles modernes de production de consommation pour une saine économie. 5. Assurer le maintien des meilleures traditions.

C'est une continuité des buts précédents, mais ils sont maintenant plus larges, permettant ainsi à toutes les membres d'être concernées et de participer aux activités des Cercles. Lorsque la question du nom de l'Association est soulevée au moment de l'incorporation, 87% des membres veulent garder le nom de Fermières.

Une ambition commune voit aussi le jour: sortir l'Association de ses limites jusqu'alors étroites. Cette dernière veut accéder au statut de groupe d'intérêt général s'adressant à toutes les femmes soucieuses de l'avenir de leur société. Les membres prennent pleinement conscience du pouvoir qu'elles peuvent exercer sur les élus et commencent à soumettre leurs recommandations aux différents paliers gouvernementaux. Ces recommandations sont faites à l'issue de réflexions sur différents thèmes choisis tout au long de l'année qui sont par la suite transformées en résolutions. On étudie aussi les rapports et rédige des mémoires sur ceux-ci. Le rapport Parent sur l'éducation a été très important à l'époque. On assiste à des commissions d'enquête comme celle sur le statut de la femme.

Déjà, durant ces mêmes années, on veut renforcer l'image publique des Cercles. Ces derniers participent à plusieurs événements: le Salon de l'agriculture, l'Exposition universelle de 1967, l'Expo-Québec. Les affiliations à d'autres groupements sont renforcées et l'on envoie des déléguées plus régulièrement notamment au Conseil consultatif national féminin et à la Fédération nationale Saint Jean-Baptiste. Plusieurs organismes sur la famille sont aussi visités. En 1974, un nouveau magazine voit le jour après bien des tribulations: La revue des Fermières. Ce magazine existera jusqu'en 1990.

À suivre...



# PETITES ANNONCES



## Au nom de toute la communauté de Duparquet et de Rapide-Danseur,

Le dimanche 17 mai dernier, nous avons fêté nos sœurs Stella Deslongchamps et Marie-Mance Bégin, a.s.v. qui doivent bientôt nous quitter pour Amos.

Un repas copieux et succulent a eu lieu dans la salle de l'Âge d'Or décorée pour l'occasion. Des hommages leur ont été faits et quelques cadeaux offerts.

Nous les laissons partir avec regret et beaucoup de reconnaissance. Nous les remercions infiniment pour tout ce qu'elles ont su accomplir et leur présence nous manquera. Grand merci spécial à sœur Stella pour ses 31 années passées avec nous et pour nous.

Au nom de toute la communauté de Duparquet et de Rapide-Danseur, nous leur souhaitons d'être heureuses et que Dieu les protège.



## Collecte de fonds sautons en cœur



Notre collecte de fonds pour la fondation des maladies du cœur et de l'AVC s'est conclue le 19 avril dernier dans les trois pavillons de l'école du Maillon et nous désirons remercier du fond du cœur tous les généreux donateurs qui en ont fait une grande réussite.

Nous avons pris la décision d'endosser cette cause puisqu'il y a 2 de nos élèves qui sont atteints d'une maladie du cœur. Grâce à vous, nous avons ramassé des montants de **2814.25\$** pour le pavillon de Duparquet, de **2291,40 \$** pour le pavillon de Roquemaure et de **2099.65\$** pour le pavillon de Ste-Germaine-Boulé. Nous avons remis un montant total de **7205.30\$** à la recherche sur les maladies du cœur et de l'AVC.

Afin de souligner le travail extraordinaire de nos jeunes, un grand " sautons en cœur " a eu lieu à l'aréna de Ste-Germaine-Boulé le 24 avril dernier. Tous les jeunes de nos pavillons ont été transportés **gracieusement par notre transporteur scolaire** afin qu'ils puissent sauter tous ensemble pour la cause.



Un énorme merci du fond du cœur !

Karine Poulin  
Enseignante en éducation physique et à la santé, École du Maillon



Ensemble golf, femme droitère,  
tout compris, presque neuf :  
Tél: 819 948-2914

Prix; 150,00\$



# LETTRE AUX LECTEURS



*Chers lecteurs,*

*Il y a 19 ans, un an après la formation du nouveau comité de développement, naissait Le Grand Héron.*



*À cette époque, chaque village ou presque emboîtait le pas dans la création d'un petit journal local faisant partie intégrale de la lancée en développement de notre milieu.*

*Nous entamons maintenant notre 20<sup>e</sup> anniversaire.*

*Trois personnes alors formaient le comité du journal: Nicole Armour, Monique Baril et moi, Claudelle Gilbert. Lise Émond nous donnait un coup de main à la correction.*

*Je relis en souriant l'édition du vol.1 no.1 ; nous étions tellement fières de notre bébé. À ce moment-là, il comptait 16 pages comme aujourd'hui, mais de format 8 1/2" x 7".*

*Le petit a bien grandi depuis avec notre apprentissage technologique et l'ajout de nouveaux collaborateurs (trices) qui se sont occupés de la correction, de la mise en page, de l'impression, du pliage et du postage. Voilà donc en grande partie le secret de notre longévité : UNE BONNE ÉQUIPE ! Je sais que je me répète mais c'est cela. Il faut bien entendu que le contenu soit consistant ; Gilbert, Nicole, Lise, Stéphane, Norma, Carmen, Pierrette, nos rédacteurs de chroniques et moi itou, nous nous y dévouons quoiqu'il puisse nous arriver de manquer d'inspiration.*

*Il y aura toujours de la place **pour vous aussi** si vous avez des textes à nous proposer. Nous sommes toujours ouverts à de nouvelles suggestions, encore faudrait-il nous les transmettre.....*

*Oups ! J'allais oublier...des sous....ça en prend pour payer le papier, l'encre gracieuseté de la Ville et la poste qu'on paie avec nos recettes de publicité.*

*Alors, bon 20<sup>e</sup> anniversaire ! À toute ma gang ! Lâchez pas ! Après ça, on tombe en vacances jusqu'en octobre.*



## **Le Comité du journal**

*Nicole Armour (rédaction)  
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)  
Linda Rivard (mise en page)  
Pierrette Lafontaine (assemblage)  
Michel Barrette (correction)*

## **Pour nous joindre :**

***journalheron@hotmail.com***  
***ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547***

***Internet:***  
***www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf***



# Desjardins

## Caisse de l'Abitibi-Ouest

### Siège social

66, 5<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec)  
J9Z 1K9  
Tél. : 819 333-5429

Votre caisse  
fière partenaire des projets  
à Duparquet

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,  
Directeur général

## PATRICK DESCARREUX



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE  
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

- \*Certificats de localisation et de piquetage
- \*Arpentage légal et de construction
- \*Arpentage pour baux miniers
- \*Levé et implantation GPS
- \*Cadastré minier
- \*Plans topographiques
- \*Calcul de volume



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7  
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126  
E-mail: patd@cablevision.qc.ca



# Christine Moore

## Députée d'Abitibi-Témiscamingue

**Bureau à Rouyn-Noranda**  
33-A, rue Gamble Ouest, bureau RC-15  
Rouyn-Noranda, QC J9X 2R3  
Tél. : 819 762-3733

**Bureau à Amos**  
644, 1<sup>er</sup> avenue Ouest, bureau 210  
Amos, QC J9T 1V3  
Tél. : 819 732-2266

**Bureau à La Sarre**  
29, route 111 Est  
La Sarre, QC J9Z 1R8  
Tél. : 819 339-2266

**Bureau à Ville-Marie**  
Centre Amitié-Témis  
3, rue Industrielle, bureau 7  
Ville-Marie, QC J9V 1S3  
Tél. : 819 629-2726

Sans frais : 1 800 567-6433  
christine.moore@parl.gc.ca  
www.christinemoore.npd.ca

/ChristineMooreNPD